



2016-2020

SOMMAIRE

En Préambule	Page2
Déclaration des Principes de la Confédération des Mjc de France	Page3
Les statuts de l'association mis à jour en 2012 (extraits)	Page5
Analyse et perspectives	Page6
Etre.... Pour Agir	Page10
Annexes	Page13
1. Rappel de La démarche	
2. Les données Pour bâtir Le projet	
3. Le territoire : données démographiques au dernier recensement	
4. La Mjc en chiffres en 2015	

EN PREAMBULE

Quelle MJC pour les 5 prochaines années ?

Depuis 2010, poursuivant avec énergie et détermination les missions qu'elle s'est fixée à travers son projet associatif, la MJC a développé de nouveaux secteurs d'activités (l'Angle et le K'fée causette) et mis en œuvres de nombreux projets.

En 2015, au terme de ce projet fixé pour 5 ans, après avoir mené en 2013 une réflexion dans le cadre d'un Diagnostic Local d'Accompagnement, la démarche de renouvellement du Projet a mobilisé l'ensemble de l'association.

Nous avons consacré la seconde partie de l'année 2015 à évaluer l'action de l'association, mesurer ce qui a été réalisé et comment. La phase d'actualisation qui a suivi nous permet d'aborder 2016 avec un nouveau projet précisant nos objectifs pour les années à venir.

De l'importance d'avoir un projet

Ecrire un projet associatif d'éducation populaire, c'est se donner un temps de distanciation, de réflexion poussée, affinée pour appréhender la MJC dans sa globalité. Car nous sommes devant une réalité : celle de faire vivre ensemble des actions favorisant la réflexion, faisant appel à l'intelligence citoyenne, des activités régulières éducatives, des événements, des services, des activités de consommation et les attentes des financeurs.

Cela crée des injonctions, parfois contradictoires, qui exigent de notre part de la clarté dans notre définition de l'éducation populaire, afin de bien cerner ce qui l'est, pour conserver un équilibre et une cohérence dans notre action.

En cela le projet nous aide car il est l'écrit fondamental par lequel nous affirmons notre identité au travers de valeurs qui nous rassemblent et sont essentielles pour la vie en société. Il dit nos missions, notre rôle, notre place et affiche nos objectifs. Il est une feuille de route, un fil conducteur qui au quotidien, nous permet de résister à la précipitation tout en encourageant l'initiative et le mouvement.

C'est un outil de référence qui donne sens, assure la lisibilité interne et externe de notre activité.

Dans le contexte actuel en particulier

Au niveau national : des perturbations idéologiques et économiques, une remise en cause du principe et des fondements de l'éducation populaire, et de fait du rôle des MJC qui fragilisent notre travail, déstabilisent la vie associative.

Au niveau local : des politiques territoriales calées sur de nouvelles priorités, dont l'urgence sociale, avec en toile de fonds les réformes administratives et leur effets en terme de pouvoir et de moyens et une baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales. Le projet associatif est de fait essentiel dans la relation aux collectivités publiques. Il affirme notre indépendance et permet d'identifier les objectifs convergents et les champs d'intervention.

C'est pourquoi, par ce projet, nous voulons :

- réaffirmer les valeurs de l'Education populaire comme fondements de la société
- affirmer notre objectif en tant que MJC d'être acteur de transformation sociale
- réaffirmer notre appartenance au réseau des MJC à tous les niveaux départemental, régional, confédéral, force associative et expression d'une commune identité.

Déclaration des Principes de la Confédération des MJC de France

VALEURS ET POSITIONNEMENTS

1. Les Maisons des Jeunes et de la Culture et les associations adhérentes aux Unions et Fédérations régionales de MJC, qui elles-mêmes constituent la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France, ont toutes pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Elles permettent à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

La démocratie se vivant au quotidien, les Maisons des Jeunes et de la Culture ont pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.

2. L'action éducative des MJC en direction et avec les jeunes est une part importante de leur mission. Les MJC favorisent le transfert des savoirs et expériences entre générations et encouragent les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.

3. Les MJC et autres associations adhérentes sont ouvertes à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants.

Respectueuses des convictions personnelles, elles s'interdisent toute attache avec un parti, un mouvement politique, ou syndical, une confession.

Elles respectent le pluralisme des idées et les principes de laïcité, mis en avant dans les valeurs républicaines.

Elles contribuent à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, le quartier et le village.

4. Cet enracinement n'est possible que si les MJC et les associations adhérentes, aidées par les Unions et Fédérations régionales sont à l'écoute de la population et participent au développement local. Elles agissent notamment en partenariat avec les collectivités locales et territoriales.

Elles sont force de proposition œuvrant pour l'intérêt général et agissent comme des lieux de médiation sociale.

5. La Confédération, les Unions et Fédérations régionales de MJC, les associations et MJC locales adhérentes s'engagent à une pratique et à une conception active de la démocratie. Elles suscitent le débat d'idées ; elles favorisent la créativité et l'initiative, l'innovation et l'expérimentation.

6. Les MJC sont originales, de par la variété de leurs expériences : elles mettent à la disposition de la population leurs compétences et savoir-faire dans la manière de maîtriser des projets, de gérer des équipements collectifs et d'animer les relations entre les personnes. Avec leurs élus et animateurs bénévoles, et leurs salariés, elles ont une exigence de qualité et de pertinence pour leurs offres de service en matière de loisirs, d'insertion, d'animation et de formation.

7. Le partage des mêmes valeurs, la définition en commun des grandes orientations par les élus bénévoles et les professionnels, le fonctionnement en réseau(2) et le respect de l'autonomie de chaque échelon fondent l'originalité et la dynamique de la Confédération des MJC de France.

VOCATIONS ET PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

8. La Confédération veille au respect, par les Unions et Fédérations régionales, de la présente Déclaration des principes. Elle génère, par la recherche et le débat, les orientations stratégiques ainsi que l'actualisation de son rôle et de son utilité sociale. Celles-ci sont arrêtées en commun avec les Unions et Fédérations régionales. La Confédération représente le réseau au niveau national et international.

9. Les Fédérations régionales animent le réseau des MJC et associations adhérentes, sur la base des orientations stratégiques qu'elles ont contribué à définir. Elles prennent l'initiative de les mettre en œuvre en direction et avec les MJC et les associations concernées, notamment les unions locales, intercommunales et départementales. Elles veillent à la cohésion du réseau et au développement d'actions communes. Elles offrent des services adaptés aux besoins et aux attentes des MJC et associations adhérentes. Elles les conseillent et les assistent à leur demande. Elles représentent le réseau au niveau régional, départemental et local.

10. Les MJC et associations adhérentes représentent localement le réseau. Elles sont encouragées à élaborer chacune un projet cohérent de développement dans le respect de la présente Déclaration des principes. Ces projets sont définis localement, car ils doivent être l'expression de la volonté de l'association et prendre en compte les besoins socioculturels de la commune ou du quartier, les attentes des partenaires de la MJC ou d'autres intervenants.

Pour élaborer ces projets, les MJC s'appuient sur les orientations stratégiques et bénéficient de l'assistance des Unions et Fédérations régionales.

Les statuts de l'association mis à jour en 2012 (extraits)

Article 2 : Vocation.

Cette association a pour but la gestion de la MJC, du cinéma « Le Parc », de l'espace d'exposition « l'Angle » et l'organisation de spectacles vivants tels que définis par l'ordonnance 45 2339 du 13 octobre 1945.

Elle a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

Article 3 : Valeurs.

La MJC adhère à la déclaration des principes de la Confédération des MJC de France.

La MJC est une association laïque. Elle est ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants.

Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique, une confession.

La MJC respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines. Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans le Pays Rochois.

Article 4 : Mission.

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants.

De telles actions, de tels services, encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.

Les actions en direction et avec les jeunes sont une part importante de sa mission.

Elle propose des activités et services divers aux enfants et à leurs familles.

1. Analyse :

A . Le territoire : (documents en annexes)

Le canton a connu entre les deux derniers recensements une nette progression démographique passant de 23 369 à 25236 habitants soit une hausse de 7,99 %. Cette croissance n'est pas homogène, La Roche a un taux de croissance de 7,29 %. Cinq communes (Amancy, Arenthon, Cornier, Etaux, La Chapelle Rambaud) ont un taux d'évolution supérieur à 10 % (jusqu'à 19,27 % pour Amancy) tandis que les autres ont un taux inférieur à 8 % (3,07 % pour Saint Pierre qui a le taux le plus faible). La variation de la population est trois fois supérieure à la moyenne nationale. Cette variation est principalement due au solde des entrées sorties sur le territoire qui est 8 fois supérieur à la moyenne nationale.

La ville de La Roche représente à elle seule 42 % des habitants du canton. En comparant ce chiffre à l'origine géographique de nos adhérents, nous constatons que la MJC draine en particulier un public Rochois (52%).

Notre canton réunit des communes très diverses par le nombre d'habitants (La Chapelle 238h ; Etaux 1790h) et par l'activité économique. Cela implique des différences de moyens mais on note partout un effort d'investissement pour doter les communes d'équipements ou de locaux à usage collectif (médiathèque, maison des associations, salles de sports), ainsi qu'une volonté de soutien aux associations qui interviennent sur leur territoire.

Le pays Rochois est caractérisé par des ménages qui résident sur la commune avec une part des résidences principales en 2012 de 88,6 % (83 % au niveau national) et une part des résidences secondaires faible (4,4 % contre 9,5 % au niveau national). 62,2 % des ménages sont propriétaires de leur résidence principale (57,8 % au niveau national).

Le territoire est également caractérisé par une situation économique favorable pour les ménages : La médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2012 est de 25 894 €, contre 19785 € au niveau national. Cet écart très important cache de grandes disparités entre les ménages avec des difficultés encore plus marquées pour les ménages les plus défavorisés, compte tenu des prix des loyers et du coût de la vie sur le territoire. Le taux de pauvreté est cependant plus faible qu'ailleurs : 8,1 % contre 9,5 % sur le département et 14,3 % en France.

Plus qu'ailleurs, la composition des familles repose sur la cellule familiale classique, le couple avec enfant(s) (50,6 % contre 42,6 % niveau national). Les familles monoparentales, les femmes seules avec enfants et les couples sans enfants sont moins nombreux en proportion.

Le tissu associatif des communes est inégal, mieux représenté dans le champ sportif et l'organisation d'événements festifs. C'est La Roche qui compte le plus grand nombre d'associations couvrant l'ensemble des besoins sociaux, culturels, sportifs. Elles sont parfois associées dans des structures fédératrices. Certaines ont un rayonnement important et reconnu (MJC ; CAF).

Les écarts de développement à l'échelle du canton sont sensibles entre la ville centre et les communes périphériques, mais aussi entre ces dernières. On peut voir des complémentarités qu'il y aurait lieu d'exploiter voire de renforcer pour répondre aux besoins des habitants.

En ce qui concerne les caractéristiques de la population, le canton, s'il conserve trace de la ruralité est aujourd'hui urbain par le genre de vie. Le nombre élevé de frontaliers accentue la présence de catégories socioprofessionnelles aisées facilement mobiles. Ce sont principalement des familles avec de

jeunes enfants qui s'installent sur notre canton avec pour conséquence des besoins de services, d'éducation et d'animation.

Parallèlement, existe une population aux moyens plus modestes particulièrement dans la ville centre, ainsi qu'une forte diversité culturelle issue de l'immigration.

Ces réalités sociales ont été prises en compte pour définir les orientations du projet.

Les récents changements administratifs en matière de territoire ont renforcé les pouvoirs des collectivités locales, étendu leurs compétences mais aussi accru leurs charges. Dans un souci d'aménagement, les collectivités sont invitées à penser les politiques publiques sur des territoires dépassant le cadre communal. Le SCOT, schéma de cohérence territoriale, va dans ce sens. La crise économique actuelle fragilise les moyens des ménages, mais aussi des communes pour lesquelles se profile la baisse de dotation de l'Etat. Cela rend plus incertains les financements de demain et nous ne pouvons ignorer cette nouvelle donne économique.

Le territoire d'intervention de la MJC est le canton, administrativement constitué en Communauté de Communes, la compétence culturelle ne figurant pas dans le champ d'intervention retenu. De fait, la relation MJC/collectivités locales s'établit distinctement avec chaque commune bien que toutes contribuent au fonctionnement par une subvention annuelle. La zone de compétence de la MJC est par là même reconnue implicitement. C'est avec la ville de La Roche que nous sommes le plus avancé dans la clarification des attentes vis à vis de l'association, formalisé par une convention d'objectifs tripartite et trisannuelle. Celle-ci doit être renouvelée fin 2016.

B. l'association :

En 2015, l'association compte 1686 adhérents. En 2010, nous étions 1629 soit une progression de 3,5 % que l'on peut attribuer à la croissance démographique mais aussi à la qualité et à la diversité des activités régulières proposées.

Les Rochois représentent à ce jour 52% des adhérents. Leur nombre (887 en 2015) et leur proportion ont régulièrement augmenté depuis 2010.

Dans le même temps le nombre d'adhérents issus du canton se maintient et représente 34 % du total. La fréquentation des habitants du canton est liée soit à une proximité géographique comme Eteaux, soit à une offre locale d'activités limitée.

Cependant, notre zone d'influence s'étend hors du canton puisque 13,7 % de nos adhérents viennent de communes extérieures, principalement de deux secteurs géographiques Reignier et Bonneville.

L'observation de la répartition par âge de nos adhérents fait apparaître que 752 (45%) ont moins de 26 ans avec une majorité de moins de 12 ans. Ceci nous positionne dans le champ d'action à destination de la petite enfance et de l'enfance. Le reste de nos adhérents se répartit entre 43,5 % de 26-60 ans et 11,5 % de plus de 60 ans. La MJC s'adresse bien à toutes les tranches d'âge.

Ses valeurs

Elles sont la base de l'Education Populaire dont voici quelques définitions qui font toutes sens pour la MJC. Elles nous rassemblent, guident nos actions, sont au cœur du Projet Associatif. Dans une société aujourd'hui malmenée économiquement et en perte de repères, il est déterminant de les porter haut et fort.

- « L'éducation populaire est le développement des capacités de chacun à comprendre son environnement, à pouvoir s'y situer, pour agir à le transformer. »

- « L'éducation populaire est un courant d'idées qui milite pour une diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver sa place de citoyen. »
- « Elle part des vécus et des expériences de chacun, et développe collectivement, par des démarches critiques et créatives choisies, l'émancipation de tous les hommes. »
- « L'éducation populaire situe chacun au centre, à la fois sujet et objet de l'acte éducatif, contribue à la compréhension, à la prise de conscience des individus et à leur mise en mouvement comme acteurs des transformations qu'alors, en toute connaissance, ils jugent nécessaires. »
- « Elle privilégie l'épanouissement de la personne par l'accès à l'éducation et à la culture, afin que chacun dispose des moyens d'exercer pleinement sa citoyenneté et participe à la construction d'une société plus solidaire. »

Ses atouts

- Un bénévolat qui ne faiblit pas : une centaine de bénévoles apportent à la MJC une vitalité et des compétences appréciées. Les formes d'engagement sont diversifiées : animateurs d'activités, participants aux groupes de réflexion et d'action (collectif cinéma...), les expos K'fête... Ce réseau de bénévoles actifs est aisément mobilisable pour des actions, des événements.
- Une équipe de permanents professionnelle, investie, renouvelée, ouverte aux relations et au projet.
- Des administrateurs impliqués, majoritairement des actifs.
- Des animateurs formés dont 12 sont bénévoles et 32 salariés.
- ...avec la volonté de travailler ensemble, professionnels et bénévoles, en complémentarité.
- Des équipements : des locaux situés en centre-ville et le cinéma, qui souffrent d'un manque de rénovation et réaménagement et deviennent trop exigües. Cela limite la qualité d'accueil du public et freine le développement d'activités.
- Une capacité à travailler à des projets avec des partenaires affirmée ces dernières années, étayée par la connaissance du réseau associatif, et l'intégration dans des structures réunissant les associations ORS.
- La compréhension du territoire, l'enracinement et la volonté de participer à la vie locale comme acteur de développement.
- Une capacité d'initiative : porter des projets nouveaux, des événements comme le festival de théâtre, assurer leur pérennité.
- L'appartenance au réseau des MJC pour réaliser des actions communes en rapprochant nos moyens (DPA, 1ères scènes), pour prendre le temps de réfléchir ensemble et mutualiser nos savoir-faire ceci au sein de collectif à différentes échelles : le bassin de vie avec Annemasse, les MJC des Savoie avec l'Association Départementale, la région par notre implication dans la vie de la fédération « Les MJC en Rhône Alpes ».

2. Perspectives :

➤ Un projet à finalité sociale et culturelle

Nous vivons aujourd'hui dans une société dominée par l'économie de marché, la dérive consumériste et un individualisme contraire au vivre ensemble. Ce n'est pas ainsi que nous imaginons demain. C'est pourquoi nous voulons agir pour une société démocratique et sans exclusion, où chacun puisse trouver

sa place, ait conscience de l'autre et de son environnement, où la solidarité soit dans les actes. Pour cela, la MJC doit :

- être un lieu ouvert à tous sans distinction quelconque, en référence au principe universel de laïcité
- être un lieu de rencontre, convivialité, dialogue, où se transmettent des valeurs et se dépassent les clivages sociaux
- garantir l'accès de tous et toutes aux savoirs, à la culture, aux loisirs
- accompagner les jeunes dans l'insertion sociale par l'apprentissage des responsabilités, le goût de l'action collective, loin de tout jeunisme.

Nous sommes convaincus que l'éducation populaire est plus que jamais d'actualité pour servir ce projet social tant par son contenu que par la démarche qu'elle propose, son respect et sa confiance en l'homme. Nous réaffirmons que c'est la vocation, l'essence même des MJC.

Sur un territoire ciblé

La MJC est une association d'utilité publique et sociale. Sans être un service public dépendant de la commande publique, ni missionné comme structure, la MJC sert le développement territorial en réponse aux besoins des habitants et aux attentes exprimées par les élus.

Elle propose un panel d'activités en relation avec son projet et les besoins qu'elle repère, recherche les complémentarités avec ce qui est localement proposé par les associations dans le champ des activités de loisir. Dans ses activités, elle privilégie l'approche éducative plus que consumériste.

En tant qu'association de jeunesse et d'éducation populaire, elle est à même de contribuer à l'analyse territoriale, de participer à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques dans les champs de l'éducation, la formation, la culture.

Dans sa zone de compétence, elle doit être un pôle ressources, mobiliser ses savoir-faire et ses moyens humains en soutien aux projets émanant des collectivités. Elle s'emploiera à renforcer sa présence sur le territoire par de nouveaux partenariats avec les associations et les services.

Ce projet 2016-2020,

► place **l'expérience collective au centre de notre action** en permettant à l'individu de réaliser **un parcours personnel de découverte, d'expérience, de compréhension** en tout domaine tout en allant à la rencontre de l'autre.

► positionne la MJC en **médiateur social et culturel avec la volonté de promouvoir une société engagée, consciente et plus solidaire**

► témoigne d'**un engagement militant**. Ni dans sa finalité, ni dans son contenu, il n'est révolutionnaire. Il s'inscrit naturellement dans la continuité de ce que nous avons été, de ce que nous sommes aujourd'hui, de **notre attachement à l'éducation populaire**

Il est porteur de vision sociale et d'humanité favorisant le « bien vivre ensemble ».

DECOUVRIR ET CONNAITRE

Découvrir et connaître la MJC et son environnement

Favoriser la connaissance du fonctionnement et des valeurs de la MJC
Faire découvrir la collectivité, son environnement géographique et culturel

Se découvrir et découvrir les autres

Développer la curiosité, le plaisir de la découverte et l'ouverture d'esprit
Offrir une diversité de pratiques culturelles
Valoriser et promouvoir les créations culturelles
Permettre l'accès à la culture pour tous

RENCONTRER ET ECHANGER

La MJC est 1 lieu de RENCONTRE et d'ECHANGES. Un LIEU RESSOURCE POUR CREER DES PROJETS

MJC lieu de rencontre

Développer le lien social, les rencontres et la convivialité
Créer et animer des espaces de vie sociale : Espace K'fête : bar associatif, K'fée causerie, Ludothèque, Point info familles, Création d'un K'fé couture...

MJC lieu d'échanges

Faciliter les échanges sur des thématiques, à la demande des adhérents, des partenaires associatifs locaux,...

MJC lieu ressource pour créer des projets

Repenser l'accueil des adhérents pour les rendre acteurs de la vie de la MJC
Favoriser les pratiques et projets collectifs
Accompagner les adhérents qui souhaitent mener un projet collectif
Entretenir une dynamique participative dans le cadre des commissions et collectifs existants

ETRE CITOYEN ET SOLIDAIRE

Promouvoir la démocratie par la pratique et l'exercice de responsabilités et l'engagement citoyen
Encourager au respect de l'autre par l'apprentissage des règles
Développer une conscience sociale
Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle
Développer les actions de solidarité, du local à l'international
Encourager le bénévolat et favoriser la formation des bénévoles
S'engager sur des projets environnementaux
Tenir compte des questions liées à l'isolement de certaines personnes et à la précarité croissante de certains habitants

AGIR

Les actions envisagées dans le cadre de ce projet associatif seront articulées autour des secteurs existants : activités de loisirs, cinéma d'Art et d'Essai Le Parc, Espace d'Art contemporain L'Angle et Espace Famille Jeunesse. Ces secteurs participent à la cohérence globale du projet.

Les instances élus de la MJC auront à cœur d'informer les adhérents, particulièrement les nouveaux arrivants, des projets en cours et des actions futures. Pour se réaliser, les actions prévues au présent projet associatif seront nécessairement portées par des bénévoles de l'association.

Repenser la place et l'accueil des adhérents au sein de la MJC et des activités saisonnières de manière à favoriser la connaissance mutuelle
Activités culturelles saisonnières Développer l'offre, notamment à travers la promotion des musiques actuelles / piano / chant, en complémentarité avec l'Ecole Municipale de Musique Mettre en place un parcours de découverte artistique Organiser une fête des danses Promouvoir la culture scientifique Favoriser la découverte inter-activités au sein de la MJC Proposer un programme annuel de spectacles jeunes publics
Médiations culturelles Renforcer et pérenniser les médiations proposées par les secteurs L'angle et Cinéma Le Parc
Cinéma d'Art et d'essai Le Parc Réaffirmer la volonté de l'association de poursuivre une programmation Art et Essai Poursuivre l'objectif de rénovation de la salle en lien avec la municipalité Harmoniser la programmation pour faciliter la fréquentation de la salle Créer un festival cinéma jeunesse Proposer des ateliers cinéma (tournage / montage / mash up...)
L'Angle – Espace d'Art contemporain du Pays Rochois Affirmer la ligne artistique de l'angle auprès du public Renforcer les médiations tous publics Développer la communication à l'échelle du canton et du département Promouvoir les artistes et favoriser la rencontre entre eux et le public
Travailler sur la transversalité des actions culturelles : Projets inter-secteurs MJC et mixité des publics
Poursuivre et développer l'organisation de festivals annuels : conte « carnaval des mots », théâtre « Eclat de scènes », cinéma « Vertical Vertige »...
Organiser un cycle de Conférences / débat en développant le partenariat local (UP, CCAS...)
Organiser une visite de la MJC théâtralisée lors de la journée porte ouverte
Travailler sur l'interculturel (expo, débats, repas...)
Présenter la MJC et ses actions auprès des autres associations, être représenté au sein de celles-ci
Former les ATA pour qu'ils puissent favoriser le lien entre les participants et l'expression de chacun
K'fée caouette Poursuivre les objectifs initiaux : - soutenir la fonction parentale - développer l'accompagnement des parents - valoriser le lien intergénérationnel Développer l'espace et les activités : création d'un <u>Point Info familles</u> , d'un <u>K'fé couture</u> ... Faciliter l'implication des parents dans l'espace famille, particulièrement les actions qui concernent les enfants de plus de 6 ans. Cela permettrait l'organisation par des groupes de parents d'activités pour les enfants, sorties familiales, projets de vacances...
Créer un bar associatif dans la K'fête
Créer une ludothèque associative

Diversifier les groupes de paroles existants
Agir auprès des nouveaux arrivants en partenariat avec OT et associations locales
Solliciter un partenariat avec UP autour de son Café philo
Bénévolat Assurer le renforcement, le renouvellement, le fonctionnement des instances associatives de la MJC Mettre à jour la charte des bénévoles Communiquer sur le bénévolat Ouvrir les commissions et collectifs de la MJC à tous Elaborer et suivre un Plan de Formation des bénévoles
Solidarités locales Développer la solidarité de la MJC vis-à-vis des autres institutions, associations en partageant les valeurs Soutenir certains évènements, manifestations de solidarité organisés par d'autres associations Travailler sur l'accessibilité financière des activités pour tous les habitants Mettre en place une incitation aux dons (opération type pièces jaunes) afin d'offrir des places de cinéma aux plus démunis
Actions environnementales : Créer un jardin partagé en partenariat avec la ville de La Roche sur Foron Soutenir les AMAP, circuits courts, réseaux locaux... par la mise en place de partenariats
Actions de solidarité intra-MJC Nommer un référent bénévole par activité ATA, permettant des liens de solidarité entre celles-ci Créer les « amis du cinéma » et les « amis de l'Angle »
Initiatives citoyennes Encourager et accompagner les habitants sur des initiatives qui créent du lien (fête des voisins...) Accompagner les initiatives locales visant à développer les échanges de services , les partages de savoirs... (ex : SEL, accorderie...)
Accueil des nouveaux arrivants Contribuer à l'accueil et à l'intégration des nouveaux habitants et prendre en compte des « publics spécifiques » n'ayant pas vocation à rester sur le long terme sur le territoire (demandeurs d'asile...) Faire mieux connaître les actions et projets de la MJC auprès de la population pour permettre au plus grand nombre d'utiliser ses services et de s'y impliquer
Développer le travail avec les comités d'entreprises
Poursuivre la rénovation et la mise en conformité de nos locaux (accès handicaps...)
Envisager le passage à une tarification en fonction du quotient familial, en lien avec la Caisse d'allocation familiale
Ouvrir une commission « Nouvelle MJC » , avec les adhérents, afin d'être force de proposition auprès des collectivités locales pour la création d'un nouveau bâtiment ou la réhabilitation complète et extension des bâtiments actuels

ANNEXES

1. Rappel de la démarche
2. Les données pour bâtir le projet
3. Le territoire : données démographiques au dernier recensement
4. La MJC en chiffres

Origine des adhérents

- Répartition des adhérents par commune de résidence
- Evolution du nombre d'adhérents depuis 2007
- Origine des adhérents en fonction des territoires des collectivités locales depuis 2007
- Origine des adhérents du canton depuis 2007
- Evolution du nombre d'adhérents par commune depuis 2007

Composition démographique 2014-2015

- Répartition des adhérents par âge
- Répartition des adhérents par tranche d'âge
- Répartition par sexe
- Répartition des pratiquants par type d'activité

Organigramme général 2014-2015

1. RAPPEL DE LA DEMARCHE

Le groupe pilote, mis en place par le Conseil d'Administration à l'automne 2015 a réuni élus associatifs et professionnels sous la double responsabilité présidence/ direction.

La démarche retenue s'est déroulée en trois phases :

PHASE 1 – Observation de l'existant

A travers la collecte de données, l'analyse des documents existants, l'analyse statistique et démographique du territoire, nous avons pu évaluer le projet 2010-2015 et le mettre en rapport avec les besoins du territoire

Ce travail qui a mobilisé professionnels, bénévoles, animateurs, commissions, adhérents et a abouti à un état du réalisé et du non réalisé faisant apparaître des pistes de réflexion. Cette compilation a fait l'objet d'une synthèse en décembre 2015 (cf. document « Evaluation du Projet Associatif »).

PHASE 2 – Ateliers prospectifs

Avec un questionnaire adhérent, nous avons pu mesurer la satisfaction des adhérents et usagers par rapport à l'action de l'association et évaluer leurs attentes.

PHASE 3 - Ateliers stratégiques

Des réunions du comité de pilotage et des ateliers participatifs nous ont permis de nous interroger sur la MJC que nous souhaitons faire vivre dans les 5 ans à venir, sur les objectifs stratégiques et opérationnels à mettre en place, sur les actions à mettre en œuvre. Cette phase a été aussi l'occasion de reparler des valeurs d'éducation populaire...

Le groupe pilote a établi le calendrier des travaux, choisi les procédures et élaboré les outils, mobilisé les acteurs. Il a été le garant de l'avancée du travail.

Enfin la dernière étape impliquait la mise en forme et l'écriture du projet. Nous y sommes aujourd'hui.

Pour la finalisation du nouveau projet et au vu des contraintes de temps et de la matière déjà accumulée, le groupe pilote a fait le choix de travailler d'une manière resserrée adaptée à l'impératif de produire.

Cette méthode a impliqué toutes les composantes de l'association dans une démarche engageante, participative et démocratique. Réflexion partagée sur le sens de notre action, sur la place et le rôle de notre MJC dans son environnement, elle aura contribué à renforcer l'identité et insuffler une réelle dynamique.

Le nouveau projet, notre feuille de route pour les 5 années à venir, est aujourd'hui sur la ligne de départ. Le groupe pilote va suivre sa mise en œuvre et aura à charge d'organiser des évaluations partielles et régulières afin d'en faire un outil vivant, pertinent et constamment adapté.

2. LES DONNEES POUR BATIR LE PROJET

1. le DLA établi en 2013 :

Le 13 décembre 2013, les objectifs du Diagnostic Local d'Accompagnement (DLA) ont été déclinés en comité de pilotage et deux pistes ont été envisagées pour la MJC.

Les objectifs :

1. Adopter et décliner la stratégie, y compris par secteurs d'activités
2. Repérer les coopérations et les compétences nécessaires
3. Mesurer les changements en matière d'organisation d'équipe et les besoins en investissement
4. Formuler la nouvelle matrice de l'offre
5. Elaborer des modèles économiques

Deux scénarii ont été proposés afin de :

- Concentrer les ressources de l'entreprise sur un positionnement choisi collectivement et fédérateur
- Adopter une stratégie de développement claire et partagée
- Décliner concrètement un plan d'actions
- Mesurer les changements au plan économique et organisationnel

Scenario 1 : centre artistique et culturel de rayonnement départemental

- Une offre artistique renforcée** : montée en puissance de l'espace d'art l'Angle, du cinéma le Parc et du Festival de théâtre en direction de tous les publics des différents secteurs de la MJC
- Convergence** autour de cet axe en interne de l'ensemble des secteurs : penser des activités croisées. Exemples : le secteur familles et le cinéma ou l'Angle et le secteur de loisirs
- Propositions de **projets de médiations artistiques** à défendre sur le territoire départemental : art contemporain et milieu carcéral, cinéma et handicap, théâtre et personnes âgées – écoles ...
- Un nouveau positionnement** :
- retravailler le projet artistique et son modèle économique de la salle de cinéma à l'occasion de la rénovation de la salle :
- Développement des réseaux de l'espace d'art aux niveaux départemental et régional
- Inscription du Théâtre dans les réseaux de proximité : utilisation de la future salle de spectacles pour une programmation annuelle
- Des nouveaux partenaires publics et privés à rechercher**: Conseil régional (FIACRE + lycées), DRAC (éducation artistique), Fondation de France, Fondations entreprise (Fruité, Somfy, ...) et mécénat, programmes opérationnels européens (Interreg franco-italien, franco-suisse ...), Europe Créative, Jeunesse ou Citoyenneté, ...
- Développement des partenariats professionnels** : « Voisinages » avec Annemasse, le Grand Genève, REDAC (projets de résidences d'artistes, ...), Médiathèque de la Roche (80 places), ...

Scenario 2 : la MJC à rayonnement intercommunal

- Adapter l'offre de loisirs et d'activités aux évolutions démographiques** du Pays Rochois
- Renforcer la fonction **d'animation culturelle du territoire sur le canton**, en lien avec les objectifs du SCOT (attractivité du territoire et qualité du cadre de vie)
- Faire un pari sur la **montée en puissance de l'intercommunalité** dans le prochain mandat municipal

- S'imposer comme **pôle de références sur l'éducation informelle (artistique, culturelle, sportive, citoyenne)** sur l'ensemble des communes du Pays Rochois, notamment à partir de la réforme de rythmes scolaires
- Développer une fonction observatoire et évaluation sur l'éducation culturelle, en relation avec les enseignants et les parents (débat, recherche/action, ...), Collectif pour l'éducation artistique (MC Bordeaux)
- Un nouveau positionnement :**
- Délocalisations du secteur Activités de loisirs et de l'Espace familles / jeunesse avec recherche de locaux : hors les murs !
- Education à l'image et aux arts visuels dans les communes en proximité : nouveaux formats (programmation de plein air, autres formes de programmation pour le cinéma, le centre d'art et le théâtre, spectacle de rue, ...)
- Besoin de rénovation et d'extension des locaux sur La Roche
- Nouveaux partenaires publics à rechercher :** les Maires des communes et le Président de l'intercommunalité, appels à projet DDCS ou DRCS, Grand Genève, programme européen Erasmus + volet Jeunesse, Région (jeunes, démocratie et vie associative), ...
- Développement de partenariats professionnels : réseaux d'éducation populaire et de mouvements de jeunes, éducation artistique en milieu scolaire (écoles, collèges, lycées) – DRAC et Rectorat, ...

Deux ans après, l'association ne s'est toujours pas positionnée sur l'un des deux scénarii mais le nouveau projet associatif devrait permettre de faire basculer la MJC comme structure acteur du développement social du territoire tout en conservant une dimension culturelle affirmée.

2. le bilan établi en 2015 suite à l'évaluation du projet 2010-2015 :

Au terme du travail qui a mobilisé bénévoles et professionnels, nous avons évalué l'action, la vie et le fonctionnement de la MJC au regard du projet associatif adopté en 2010.

L'intégralité de l'évaluation a été compilée dans un document, les actions quant à elles ont été évaluées de manière synthétique dans un tableau. Ce document en est la synthèse.

a) conformité de l'action aux axes et aux valeurs du projet associatif 2010 ?

Le cahier des charges a été réalisé en grande partie. Nous sommes allés au-delà des champs de travail tracés par le projet et de ce que nous imaginions mais toujours dans l'esprit, le respect des valeurs et des objectifs. La création de L'Angle et de l'Espace Familles Jeunesse, le K'fé cusette en témoignent.

Ce qui est remarquable, c'est de voir comment tous les champs de vie et d'activité de la maison se sont saisis des objectifs du projet, par exemple la culture a été portée à travers tous les secteurs de la MJC : L'Angle, le Cinéma Le Parc, le festival de théâtre, les ateliers... La transversalité entre ces différents secteurs est de plus en plus importante et l'action collective est au cœur des projets.

La maison a été habitée par son projet et nous avons tous agi dans une même direction donnant une cohérence à l'action dans son ensemble.

Conformément au projet, la MJC a été un lieu d'animation, d'échanges et rencontres, elle a favorisé la participation, la responsabilité, l'autonomie et la citoyenneté et permis l'accès à l'éducation et à la culture. Elle a géré les équipements et les activités.

b) atteinte des objectifs fixés ?

Au regard des objectifs atteints, l'évaluation est positive :

Création de l'Angle – Espace d'Art contemporain

Emergence d'un lieu dédié à la famille

Maintien d'un dynamisme fort sur les activités de loisirs

Soutien important de l'activité du cinéma Le Parc

Maintien d'une vie associative riche et mobilisation des bénévoles à travers les instances, commissions, collectifs et sur les manifestations ponctuelles.

L'action culturelle et artistique

Telle que nous l'avons menée depuis 2010, elle s'inscrit pleinement dans une démarche d'éducation populaire, d'ouverture, de compréhension, d'expériences individuelles et collectives loin de la simple consommation. Chacun peut dépasser la simple pratique pour se confronter aux œuvres (L'Angle), aux artistes (festival de théâtre). C'est le « Voir, Faire, Interpréter » qui est recherché. Nous avons aussi expérimenté des actions de médiation culturelle en lien avec les établissements scolaires, grâce au travail de la médiatrice culturelle de l'angle et de la programmatrice du cinéma Le Parc.

La place dans la vie locale est importante ; les festivals de théâtre et de conte favorisent le travail en réseau et une synergie des ressources internes et hors MJC.

Le cinéma porté par un collectif de bénévoles continue de répondre aux attentes de la ville. La qualité de la programmation, l'importance des débats, l'ouverture à tous les publics, à la réflexion citoyenne, à l'éducation à l'image et à l'esprit critique des jeunes prouve que la gestion de cet outil est porteuse de sens et répond aux objectifs d'éducation populaire.

Le loisirs et bien être

Les activités de loisirs ont été largement développées et leur bon fonctionnement permet à la MJC de soutenir financièrement ses autres missions.

La citoyenneté, la vie associative

Les pratiques participatives se sont installées à tous les niveaux d'instances. Les procédures, les délégations ont été précisées. Les statuts actualisés. Chacun trouve sa place, l'implication est renforcée et les processus de décision sont démocratiques. Le travail collaboratif bénévole/professionnel a profité de cette clarification.

L'expérience collective pour imaginer et produire ensemble, créer du lien. L'anniversaire des 50 ans avec le spectacle « Héritage » et la Fête des 50 ans ont mis en synergie les activités, les moyens, les personnes et stimulé les différents acteurs.

La convivialité, a été partout dans la maison, les activités, l'accueil, les soirées entre activités, les pots à la K'fête, la galette des rois,...mais aussi dans l'accueil des bénévoles, les tâches et les moments partagés pendant le festival, et bien sûr les 50 ans. Les adhérents perçoivent cette qualité, cette simplicité de la relation aux autres dans cette MJC.

Le travail partenarial a pris de l'importance avec les scolaires (médiations), la ville, au sein des réseaux d'associations ORS, de groupe de travail sur la petite enfance avec le RAM et la crèche avec pour objet l'ouverture culturelle, l'inter culturalité, la citoyenneté, l'animation de la vie sociale (festival de théâtre, semaines d'éducation contre le racisme, journées de la femme, débats citoyens avec l'Université Populaire).

c) Ecart entre le réalisé et le prévisionnel :

- la démocratie associative sous certains aspects : une assemblée générale avec une trop faible participation des adhérents ; des activités sans délégué ; une méconnaissance du fonctionnement pour bon nombre d'adhérents ;
- la relation au territoire : la zone de compétence étendue est reconnue par la participation des communes du canton au financement mais sans que l'idée d'une intercommunalité culturelle progresse.
- l'action en direction des jeunes a baissée avec la fermeture du PIJ. La collaboration avec le service jeunesse est très limitée. La mise en place des TAP par les communes s'est faite sans la MJC, ainsi que sa mise en œuvre.
- Le projet de rénovation de la salle de cinéma a été abandonné par la nouvelle municipalité ; l'ouverture de la médiathèque a rendu inéluctable la fermeture de notre bibliothèque jeunesse.
- L'apparition de déficits structurels fragilisent l'association au moment où le facteur économique, compte tenu des baisses des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, impacte fortement la capacité de ces dernières à soutenir financièrement les associations.

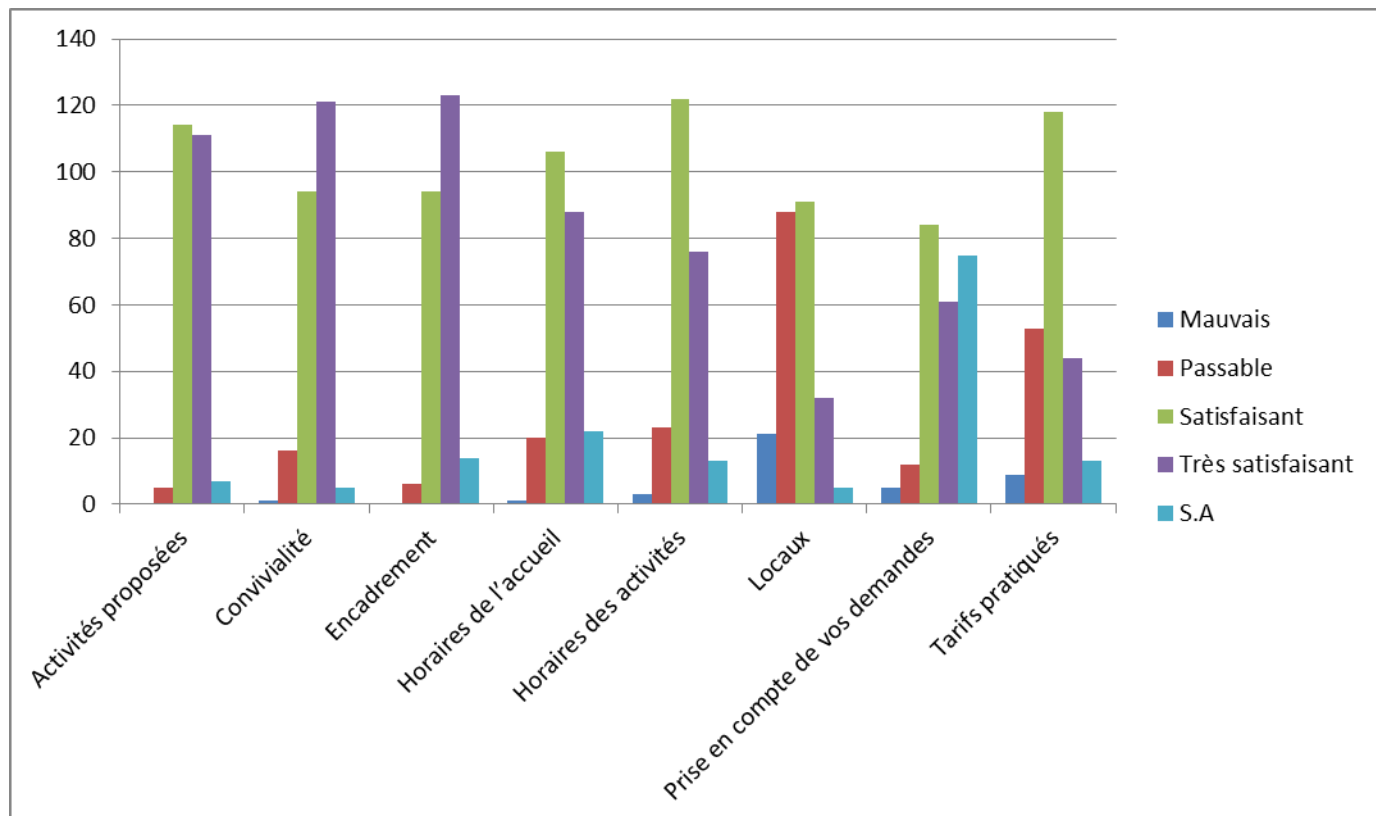
d) A partir de ce bilan, quelles pistes de travail pour les années à venir, quelle ossature pour le nouveau projet?

- renforcer, développer ou finaliser des actions engagées depuis 2010 : trouver un modèle économique viable pour l'Angle et accompagner le développement de l'espace famille qui répond à une attente forte de la population. Relancer et faire aboutir un nouveau projet de rénovation du cinéma, négocier avec les collectivités locales la rénovation des locaux ou la création d'une nouvelle MJC, faciliter l'accès de tous aux sports, aux loisirs, aux activités régulières, affirmer l'identité de la MJC...
- engager de nouvelles priorités dans des approches redéfinies prenant en compte les notions de société solidaire et de participation des habitants :
 - jeunesse, enfance, parentalité
 - Bien vivre ensemble : lieux de rencontre, participation des habitants et démocratie associative
 - médiation culturelle, une notion de référence à renforcer

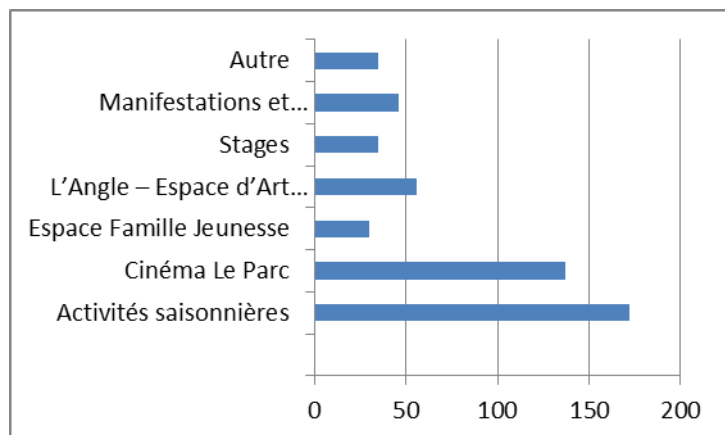
3. L'état des lieux 2015 : où en est la MJC ?

Pour le savoir, le groupe pilote a choisi de consulter les adhérents. Ce travail a été conduit au moyen d'un questionnaire (en annexe). Nous vous restituons ces regards croisés issus de 247 réponses sur la MJC, sa place, son rôle, ses forces et ses faiblesses, ce qu'elle devrait développer.

REGARD SUR LA MJC : l'avis des adhérents sur les activités de la MJC.



La fréquentation des différents secteurs de la MJC par les adhérents



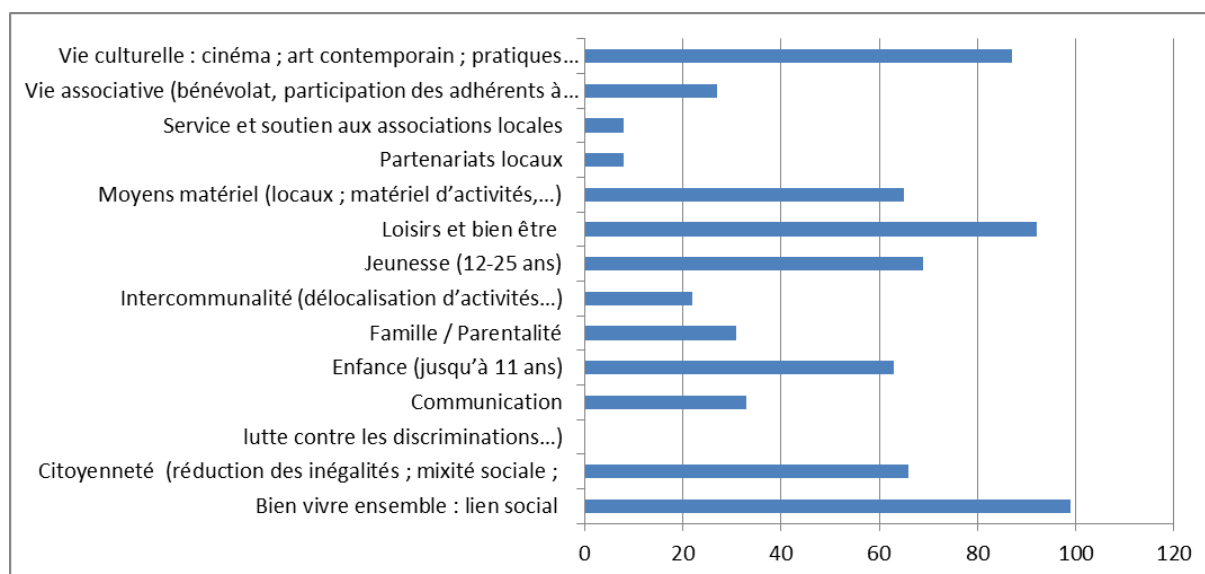
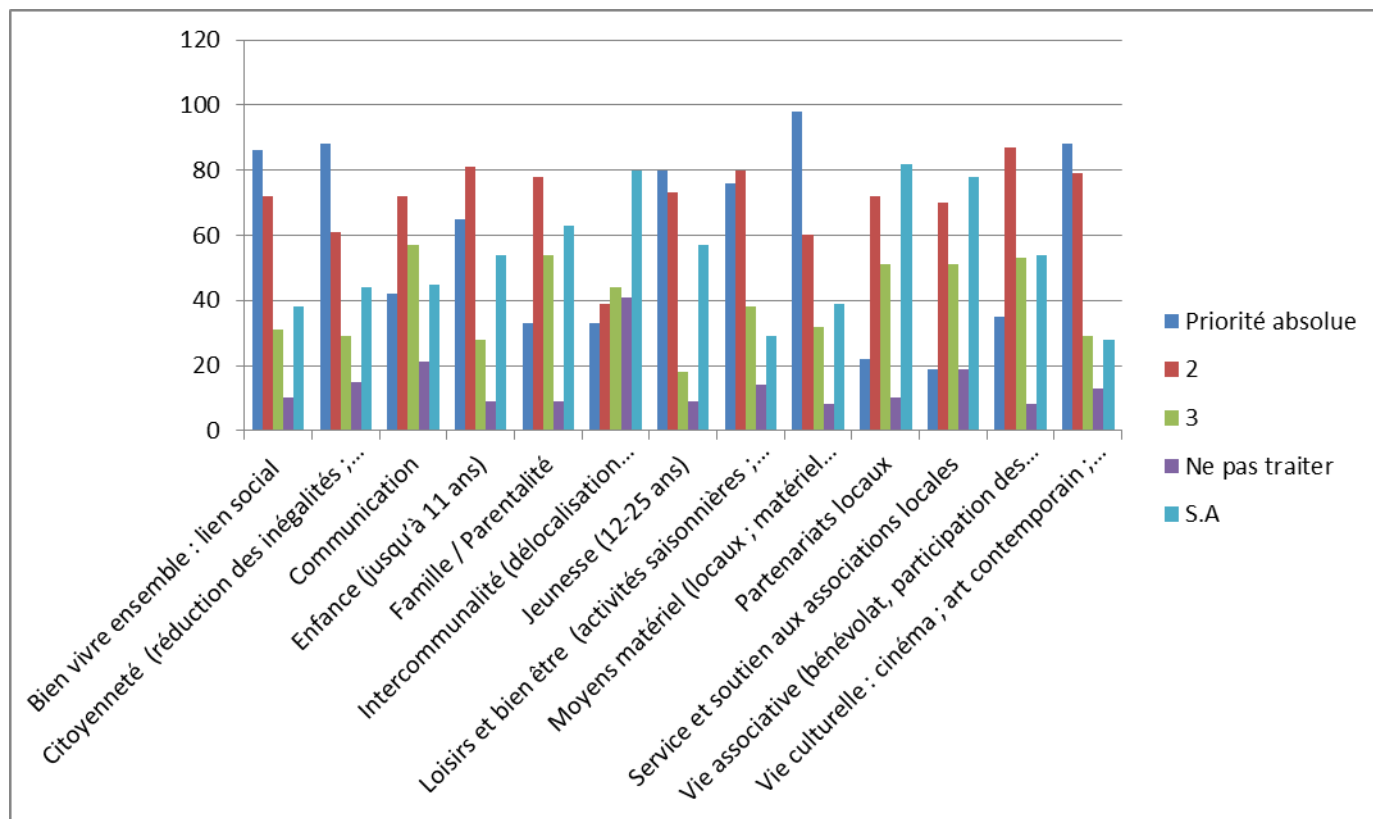
Les principaux points forts de la MJC selon les adhérents

- La diversité des activités et la pluridisciplinarité.
- Le dynamisme et renouvellement.
- Le personnel, les animateurs d'activités et l'accueil.
- L'espace.
- La situation géographique de la MJC.
- Les prix abordables.
- La convivialité.
- Des horaires adaptés (ex: en journée + le soir pour la gym).

Les principaux points faibles de la MJC selon les adhérents

- Les locaux : vétusté, absence d'ascenseur, acoustique...
- Le parking.
- Le prix pour certaines activités. L'accessibilité de tous aux activités.
- La difficulté à croiser les publics. Le peu de mixité sociale.
- Le manque de consultation en amont quand une activité est supprimée.
- Le manque de vie associative.
- Les places dans les activités déjà réservées d'une année sur l'autre donc pas assez de disponibilités pour les nouveaux adhérents/inscrits.
- L'arrêt des activités durant les vacances scolaires.
- La journée d'inscription.
- Le peu d'activité pour les moins de 3 ans.
- Aucun stage proposé hors des samedis donc inaccessible aux commerçants.
- La rigidité administrative.

Les thématiques qui doivent être traitées en priorité par la MJC à l'avenir, selon les adhérents ?

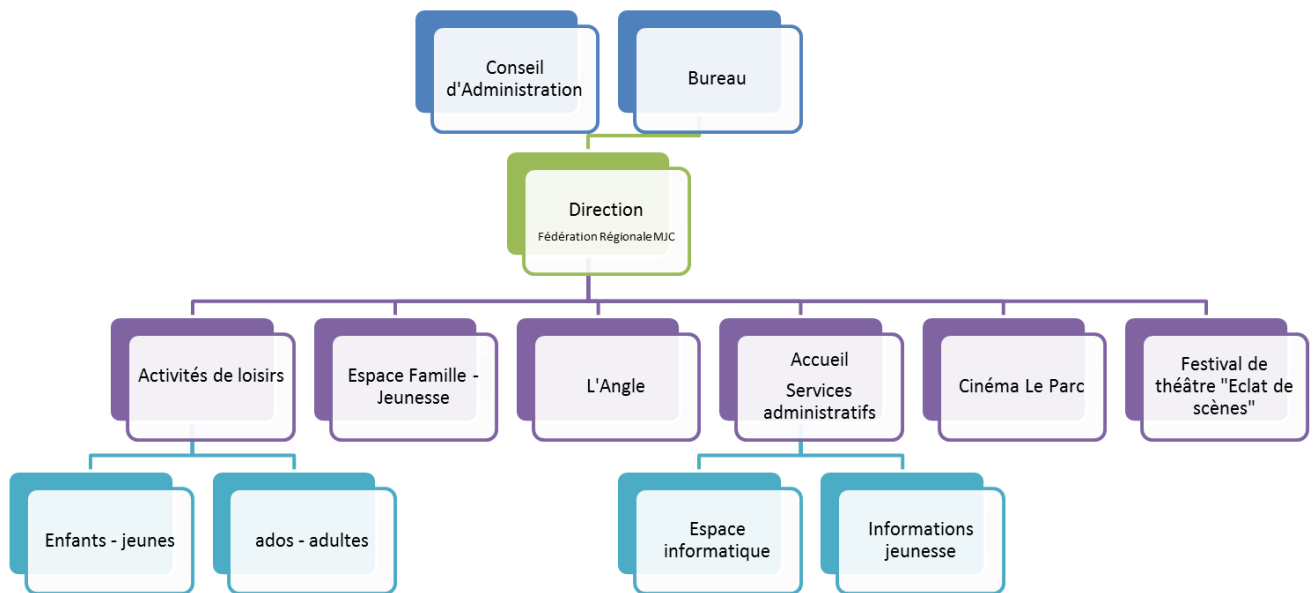


Conclusion :

La MJC semble globalement très appréciée par ses adhérents. Son équipe, ses activités variées, son dynamisme et sa convivialité font sa force.

Les thématiques plébiscitées par les adhérents pour le prochain projet associatif restent classiques pour une MJC : Bien vivre ensemble, culture et bien être. Ces thématiques sont déjà largement traitées dans le projet qui prend fin. Il conviendra de les faire évoluer au regard d'enjeux transversaux : plus de mixité sociale, plus de mesures favorisant l'accès de tous les publics à la MJC, tout en améliorant les conditions matérielles (locaux). Le travail sur la famille, l'enfance et la jeunesse devra être renforcé. La place des bénévoles également, car on remarque que de nombreuses personnes (1/4 des personnes interrogées) sont prêtes à s'investir bénévolement dans l'association. Pour cela, nous devons les aider à trouver leur place et les accompagner sur des projets qui correspondent à leurs attentes.

5. L'organigramme 2016 : que fait actuellement la MJC ?



En parallèle des activités saisonnières (une cinquantaine), la MJC décline de manière très importante les thématiques culturelles, à l'Espace d'Art contemporain l'Angle, au cinéma d'art et essai Le Parc et en portant le festival du conte et le festival de théâtre « Eclat de scènes ».

La K'Fête et l'espace famille permettent quant à eux de faire vivre la MJC en tant que lieu de rencontre, de projets et apportent un point d'ancrage pour les habitants et adhérents.

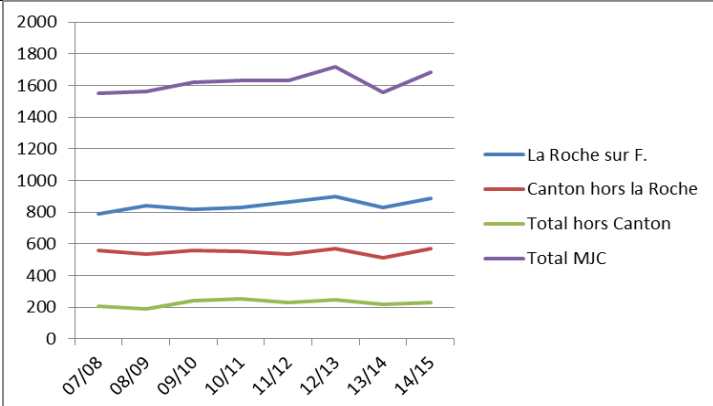
3. LE TERRITOIRE : DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Commune de résidence	Recensement 2007	Répartition 2007	Recensement 2012	Répartition 2012	Croissance 2007-2012
La Roche sur Foron	9912	42,42 %	10635	42,14 %	7,29 %
Amancy	1889	8,08 %	2253	8,93 %	19,27 %
Arenthon	1392	5,96 %	1537	6,09 %	10,42 %
Cornier	1039	4,45 %	1187	4,70 %	14,24 %
Eteaux	1580	6,76 %	1790	7,09 %	13,29 %
La Chapelle Rambaud	215	0,92 %	238	0,94 %	10,70 %
Saint Laurent	754	3,23 %	799	3,17 %	5,97 %
Saint Pierre	5727	24,51 %	5903	23,39 %	3,07 %
Saint Sixt	861	3,68 %	894	3,54 %	3,83 %
Total sans La Roche	13457	57,58 %	14601	57,86 %	8,50 %
Total avec La Roche	23369	100 %	25236	100 %	7,99 %

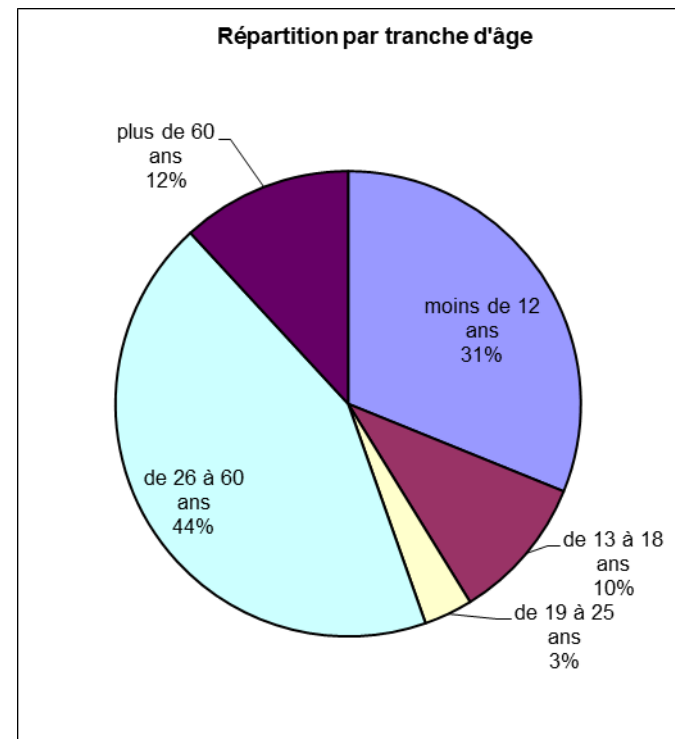
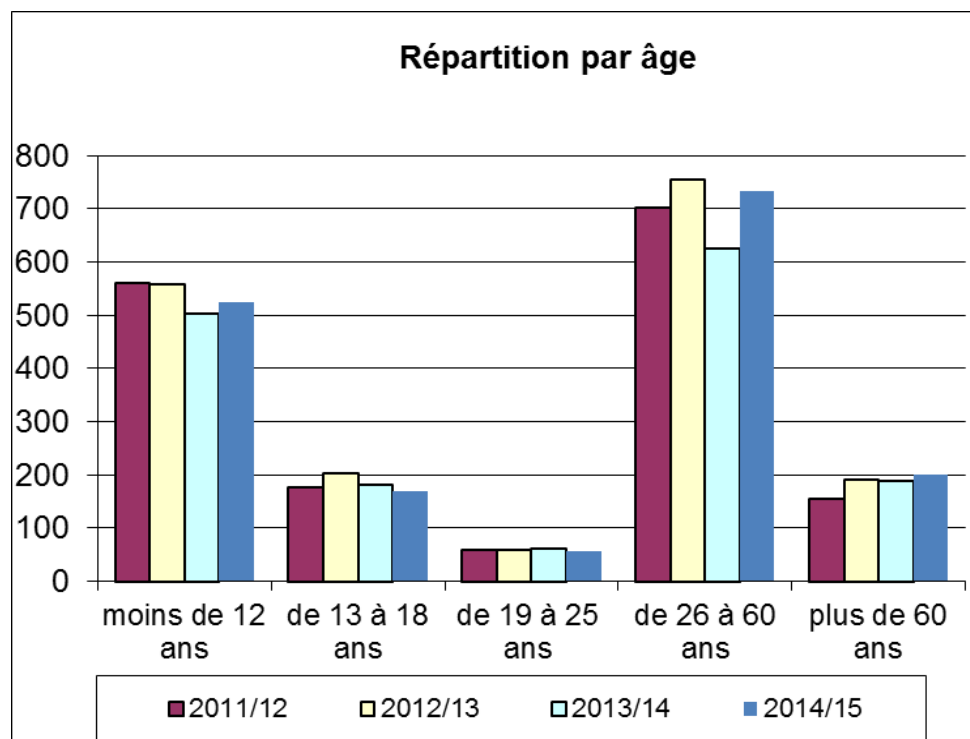
4. LA MJC EN CHIFFRES EN 2015

Répartition des adhérents par commune de résidence : évolution 2007/2015

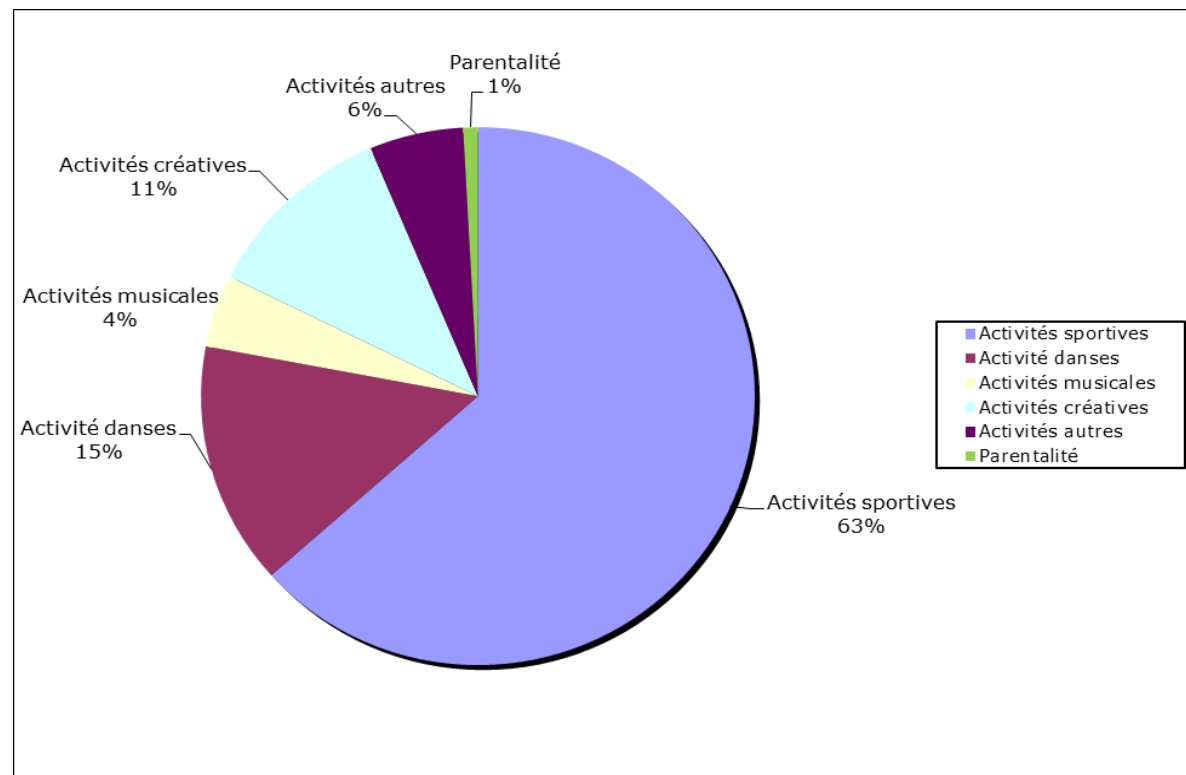
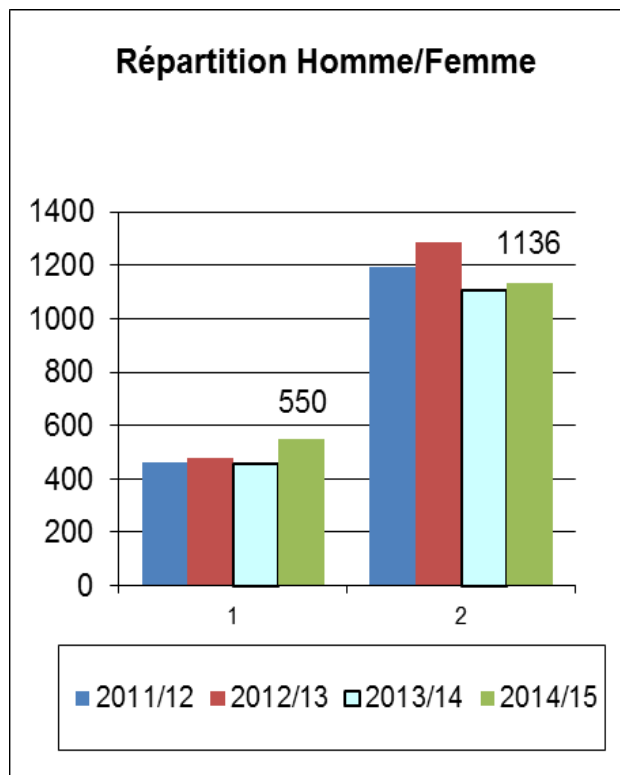
FREQUENTATION ADHERENTS SECTEURS ACTIVITES DE LOISIRS ET FAMILLE-JEUNESSE																
Années	07/08		08/09		09/10		10/11		11/12		12/13		13/14		14/15	
La Roche sur F.	791	50,93%	841	53,84%	819	50,62%	829	50,89%	866	53,06%	900	52,39%	832	53,37%	887	52,61%
Amancy	88	5,67%	90	5,76%	87	5,38%	89	5,46%	95	5,82%	102	5,94%	86	5,52%	98	5,81%
Arenthon	43	2,77%	45	2,88%	44	2,72%	43	2,64%	33	2,02%	34	1,98%	45	2,89%	45	2,67%
Cornier	53	3,41%	54	3,46%	54	3,34%	55	3,38%	53	3,25%	54	3,14%	54	3,46%	54	3,20%
Éteaux	140	9,01%	142	9,09%	131	8,10%	132	8,10%	134	8,21%	144	8,38%	130	8,34%	116	6,88%
La Chapelle Rd	8	0,52%	7	0,45%	6	0,37%	7	0,43%	13	0,80%	14	0,81%	12	0,77%	7	0,42%
St Laurent	35	2,25%	32	2,05%	52	3,21%	51	3,13%	35	2,14%	35	2,04%	46	2,95%	41	2,43%
St Pierre	113	7,28%	110	7,04%	109	6,74%	113	6,94%	101	6,19%	109	6,34%	78	5,00%	119	7,06%
St Sixt	76	4,89%	53	3,39%	74	4,57%	60	3,68%	73	4,47%	79	4,60%	59	3,78%	88	5,22%
Canton hors la Roche	556	35,80%	533	34,12%	557	34,43%	550	33,76%	537	32,90%	571	33,24%	510	32,71%	568	33,69%
Total Canton	1347	86,74%	1374	87,96%	1376	85,04%	1379	84,65%	1403	85,97%	1471	85,62%	1342	86,08%	1455	86,30%
Bonneville	32	2,06%	36	2,30%	40	2,47%	42	2,58%	35	2,14%	40	2,33%	26	1,67%	25	1,48%
Pers Jussy	40	2,58%	40	2,56%	52	3,21%	50	3,07%	46	2,82%	48	2,79%	46	2,95%	39	2,31%
Reignier	24	1,55%	25	1,60%	29	1,79%	27	1,66%	26	1,59%	29	1,69%	30	1,92%	26	1,54%
Autres Communes	110	7,08%	87	5,57%	121	7,48%	131	8,04%	122	7,48%	130	7,57%	115	7,38%	141	8,36%
Total hors Canton	206	13,26%	188	12,04%	242	14,96%	250	15,35%	229	14,03%	247	14,38%	217	13,92%	231	13,70%
Total MJC	1553	100,00%	1562	100,00%	1618	100,00%	1629	100,00%	1632	100,00%	1718	100,00%	1559	100,00%	1686	100,00%



Répartition des adhérents par âge et tranche d'âge (2014-2015)



Répartition par sexe et Répartition des pratiquants par type d'activité





Mjc La Roche sur Foron et Pays Rochois
287 av J. Jaurès
74800 La Roche sur Foron

Avec le soutien de la Ville de La Roche Sur Foron ; des communes : Amancy, Arenthon, Cornier, Eteaux, La Chapelle Rambaud, St Laurent, St Pierre, St Sixt, du Conseil Départementale de la Haute-Savoie, de la CAF Haute-Savoie, du REAAP-74 et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Remerciements aux bénévoles et professionnels qui se sont investis dans les ateliers et au sein du comité de pilotage pour construire ce projet collectivement.